



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 février 2025

2025-02-01

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi 11 février à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Karine Mollier, Gilbert Longo adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté : Maryline Rivollet (représentée par Fabien Gallice)
Absent excusé et non représenté : Léa Mollier
Secrétaire de séance : Karine Mollier

Date de la convocation : 05/02/2025
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en préfecture le :

- **Délibération Modification de l'article 15 des statuts des statuts du SIVU**

Pour donner suite à la délibération n° 2025_A_01 du SIVU DU GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL du 22 janvier 2025 « Insertion du Nouvel Article 15 dans les statuts du SIVU », il convient de présenter cette modification au conseil municipal de chaque commune afin d'approuver ou non ce changement.

Le conseil municipal, délibère et accepte à l'unanimité la délibération « Insertion du Nouvel Article 15 dans les statuts du SIVU »,

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



A Saint Albin de Vaulserre
Le 11/02/2025

Le Maire,
Cédric MILANI

